

Question écrite (22/11/2022)

Violences conjugales et intra-familiales dont sont victimes les Françaises établies hors de France

Mme Évelyne Renaud-Garabedian attire l'attention de Mme la secrétaire d'État auprès de la ministre de l'Europe et des affaires étrangères, chargée de l'Europe sur les violences conjugales et intra-familiales dont sont victimes les Françaises établies hors de France. Nos compatriotes à l'étranger ne sont pas épargnées par cette violence, qui est d'autant plus amplifiée par l'éloignement géographique, l'isolement familial et amical ou encore économique des femmes qui se retrouvent souvent dans des situations de dépendance économique. L'ampleur de ce phénomène reste difficile à appréhender. Si les consulats sont amenés à connaître certaines de ces situations, ainsi que le bureau de protection des mineurs et de la famille du MEAE, la remontée et centralisation des informations n'est pas systématique. Or ceci est essentiel pour pouvoir obtenir des chiffres fiables de façon à affiner notre connaissance de cette violence, sa réalité parmi nos compatriotes et construire les réponses appropriées. Elle lui demande de mettre en place la remontée systématique des ces données depuis les postes consulaires vers le MEAE afin de permettre de recenser le nombre réel de femmes et de familles affectées. Elle souhaite également que sur la base de ces éléments un bilan de situation soit dressé et que les données soient communiquées annuellement.